

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00739 Numéro SIREN : 505 187 583 Nom ou dénomination : A 2 CARS
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2023 sous le numéro de dépôt 4617

A 2 CARS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500,00 €
Siège social : 55, rue Passe Debout
45770 SARAN
505 187 583 RCS ORLEANS

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022
(ARTICLE L 232-1 DU CODE DE COMMERCE)**

Le soussigné, Monsieur Alexandre ANGLADE, associé unique et gérant de la société « A2CARS », a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société pendant ledit exercice.

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30
SEPTEMBRE 2022**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base à savoir :

- . continuité de l'exploitation,
- . indépendance des exercices,
- . permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

**SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE
L'EXERCICE**

Durant l'exercice clos le 30 Septembre 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

COMPTES ET RESULTAT DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 3 849 497 € contre 2 695 449 € sur l'exercice précédent, soit une hausse de 42.81 %.

Les achats nets de véhicules d'occasions se sont élevés à 3 587 491 € en 2022 et 2 606 827 € en 2021
Les autres charges externes se sont élevées à 29 427 € contre 30 931 € pour l'exercice clos le 30 septembre 2021, soit une baisse de -4.86 %.

Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 2 898 € contre 2 132 € sur l'exercice précédent.
Les frais de personnel se sont élevés à 30 248 € contre 22 728 € pour l'exercice clos le 30 Septembre 2021 soit une hausse de 33.09%.

La dotation aux amortissements et provisions de l'exercice s'élève à 513 €.

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 94 479 €.

Les charges financières se sont élevées à 3 100 € et les charges exceptionnelles à 14 847 €.

Compte tenu d'un impôt sur les sociétés de 17 160 €, le résultat net est un bénéfice de 59 372 €.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 59 371.67 €, de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves » 59 371.67 €

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts et s'agissant du second exercice d'exploitation de la société, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été mis en distribution sur les 3 exercices précédent.

Enfin, afin de se conformer aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous précisons que la société n'a pas supporté de dépenses fiscalement non déductibles au cours de l'exercice.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous axons nos efforts sur le développement de notre chiffre d'affaires et la maîtrise des charges afin de continuer à améliorer la rentabilité de notre activité.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce point.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a pas engagé de dépenses de recherche ou de développement.

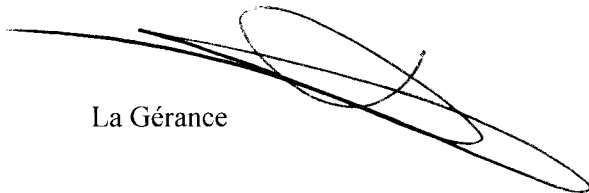
PRISE DE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE OU PRISE DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a pas pris de participation significative ou le contrôle de filiales.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter, conformément à l'article L 223-19 du Code de Commerce, le rapport spécial sur les conventions que nous allons soumettre à votre autorisation.

La Gérance



A 2 CARS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500,00 €
Siège social : 55, rue Passe Debout
45770 SARAN
505 187 583 RCS ORLEANS

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MARS 2023**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, constatant que le bénéfice de l'exercice, s'élève à 59 371.67 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

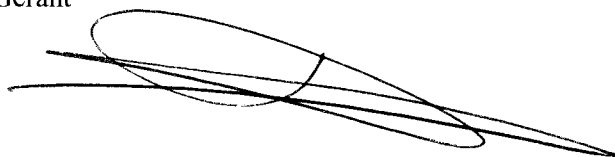
- Au compte « Autres réserves » 59 371.67 €

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des exercices précédents.

Enfin, afin de se conformer aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous précisons que la société n'a pas supporté de dépenses fiscalement non déductibles au cours de l'exercice.

Pour copie certifiée conforme,

Le Gérant



COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

ETATS DE SYNTHESE

COGEP.

Bilan Actif

		30/09/2022		30/09/2021	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	4 546	2 334	2 211	1 030
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	4 546	2 334	2 211	1 030
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	91 600		91 600	168 850
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	202 188	10 000	192 188	119 824
	Autres créances				822
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	220 472		220 472	261 288
	Charges constatées d'avance	81		81	265
	TOTAL (III)	514 341	10 000	504 341	551 049
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	518 887	12 334	506 552	552 080
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

	30/09/2022	30/09/2021
Capitaux Propres	7 500	7 500
Autres fonds propres		
Provisions		
DETTES (1)		
Total des capitaux propres		
Total des autres fonds propres		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de la société : EURL A 2 CARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de **506 552** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **59 372** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/10/2021** au **30/09/2022**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/09/2022** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/09/2022
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport			1 694		1 694
Matériel de bureau, mobilier	2 852				2 852
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 852		1 694		4 546
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL	2 852		1 694		4 546

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations Diminutions	Amortissements au 30/09/2022
INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
sur sol d'autrui			
instal. agencement aménagement			
Instal technique, matériel outillage industriels			
Autres Instal., agencement, aménagement divers			
Matériel de transport		271	271
Matériel de bureau, mobilier	1 821	242	2 063
Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 821	513	2 334
TOTAL	1 821	513	2 334

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Différentiel de durée et aut	Dotations Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Reprises Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Début exercice Augmentations Diminutions 30/09/2022

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
	PROVISIONS REGLEMENTEES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer			
	Autres			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations			
	{ incorporelles			
	{ corporelles			
	{ des titres mis en équivalence			
	{ titres de participation			
	{ autres immo. financières			
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients	10 000		10 000
	Autres			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	10 000		10 000
	TOTAL GENERAL	10 000		10 000

Dont dotations et reprises

{ - d'exploitation
 { - financières
 { - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	33 000	33 000	
Autres créances clients	169 188	169 188	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	81	81	
TOTAL DES CREANCES	202 269	202 269	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	104 529	104 529		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 346	26 346		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 439	1 439		
Impôts sur les bénéfices	9 372	9 372		
Taxes sur la valeur ajoutée	8 648	8 648		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 465	1 465		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	106	106		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	151 905	151 905		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	549			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 020			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	106			

Produits à recevoir

30/09/2022

Total des Produits à recevoir

Charges à payer

30/09/2022

Total des Charges à payer		2 904
Dettes fiscales et sociales		2 904
Charges sociales - charges à payer	1 439	
Etat - autres charges à payer	1 465	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/09/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			81
		81	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			81

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/09/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			

Produits constatés d'avance - FINANCIERS

Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS

TOTAL

Annexe libre

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		750,00	10,0000	7 500,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		750,00	10,0000	7 500,00